

## LIEV CINQVIESME.

## CHAPITRE XI.

*La Garene.*

**E**NCORES que parmi les Connins qui nous sont les plus familiers, n'en recognoissons que d'une race, si est-ce qu'on jugeroit y en avoir de trois especes, distinctes en couleur de poil, & saueur de chair. Mais cela prouient de la nourriture, selon laquelle les Connins se diuersifient, se rendans plus ou moins esueillés & colorés. Les meilleurs sont ceux qui vivent en toute liberté dans les forests & buissons agrestes de la campagne: car par se choisir viure à leur appetit & courir à volonté, se rendent au manger, delicats & sains: l'election de la meilleure viande & l'exercice, causans l'une & l'autre de ces deux bonnes qualitez. tels estans plus esueillés, de poil plus rare & plus roux, que nuls autres. Les pires sont ceux de Clappier qu'on nourrit en estroite seruitude, dans la maison, ou en quelque recoin de la basse-court; lesquels pour estre endormis & paresseux, ont tous-jours la chair dure & fade, & le poil tendant sur le blanc. Les moiens sont ceux de Garene, comme participans des deux extremes: en laquelle se rendront-ils meilleurs, qu'elle se treuuera plus grande: approchans par ce moien de l'ample liberté que tant ils desirent. De ces Connins-ci enten-je maintenant discourir, comme de ceux sur lesquels on peut asseoir certain reuenu. car de s'arrester aux Connins du tout sauvages, bien-que les plus desirables, seroit bastir sur trop foible fondement: ni aussi à ceux de Clappier, quoi-qu'abondans en nombre, pour leur peu de saueur & bonté. Or comme j'ai dit des pigeons, pour le facile entretien des Connins, l'on peut dresser la Garene par tout où l'on veut: mais estant à cela meilleur & plus propre un endroit que l'autre, nous en choisissons la plus commode situation, pour en avoir d'autant plus de profit & de plaisir, que plus elle s'approchera du naturel de ce bestail, & moins s'esloignera de la maison.

LE  
THÉÂTRE D'AGRICULTURE

ET

MESNAGE DES CHAMPS

D'OLIVIER DE SERRES

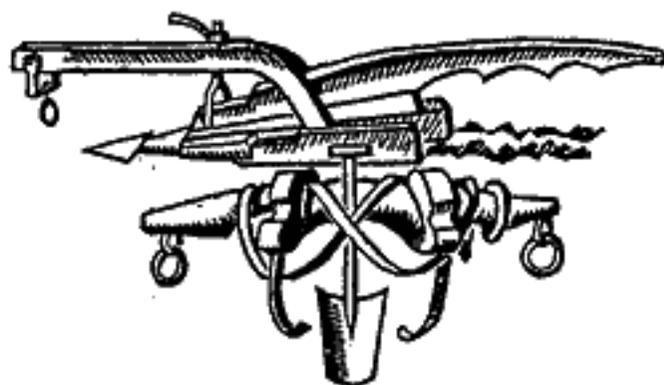
SEIGNEUR DU PRADEL

DANS LEQUEL EST REPRESENTÉ TOUT CE QUI EST REQUIS ET NECESSAIRE POUR BIEN DRESSER,  
GOUVERNER, ENRICHIR ET EMBELLIR

*LA MAISON RUSTIQUE*

GRAVURÉS DE JEAN CHIEZE

TOME I



EDITIONS DARDELET

GRENOBLE

Texte réédité en 1973 à partir de l'édition originale

## CHAPITRE XI.

*La Garenne.*

Encores que parmi les connins qui nous sont les plus familiers, n'en recognoissons que d'une race, si est-ce qu'on jugeroit y en avoir de trois espèces, distinctes en couleur de poil, et saveur de chair. Mais cela provient de la nourriture, selon laquelle les connins se diversifient, se rendans plus ou moins esveillés et colorés. Les meilleurs sont ceux qui vivent en toute liberté dans les forests et buissons agrestes de la campagne : car par se choisir vivre à leur apétit et courir à volonté, se rendent au manger, délicats et sains : l'eslection de la meilleure viande et l'exercice, causans l'une et l'autre de ces deux bonnes qualités ; tels estans plus esveillés, de poil plus rare et plus roux, que nuls autres. Les pires sont ceux de clappier qu'on nourrit en estroicte servitude, dans la maison, ou en quelque recoin de la basse-court, lesquels pour estre endormis et paresseux, ont tous-jours la chair dure et fade, et le poil tendant sur le blanc. Les moyens sont ceux de garenne, comme participans des deux extremes : en laquelle se rendront-ils meilleurs, qu'elle se treuvera plus grande : approchans par ce moyen de l'ample liberté que tant ils désirent. De ces connins-ci entends-je maintenant discourir, comme de deux sur lesquels on peut asseoir certain revenu : car de s'arrester aux connins du tout sauvaiges, bien-que les plus désirables, seroit bastir sur trop foible fondement : ni aussi à ceux de clappier, quoi-qu'abondans en nombre, pour leur peu de saveur et bonté. Or comme j'ai dict des pigeons, pour le facile entretien des connins, l'on peut dresser la garenne par tout où l'on veut : mais estant à cela meilleur et plus propre un endroit que l'autre, nous en choisirons la plus commode situation, pour en avoir d'autant plus de profit et de plaisir, que plus elle s'approchera du naturel de ce bestail, et moins s'esloignera de la maison.

*Situation de  
la garenne.*

En coustau un peu relevé regardant le levant ou le midi, et terre vigoureuse, plus légère que pesante, est le lieu qu'on se choisira pour garenne. La terre ne sera toutes-fois beaucoup sablonneuse : d'autant qu'en telle les connins ne se peuvent creuser les tannières à plaisir, s'éboulant la terre à cause de sa légèreté sans avoir tenue : ains est requis estre ferme ; et pour ce faire, participer quelque peu de l'argille, non toutes-fois beaucoup, pour ne rendre le creuser trop difficile. Ce sera grand advancement d'œuvre, si ja le lieu est complanté d'arbrisseaux et buissons à ce propres. Mais si par le défaut de Nature ou négligence des prédécesseurs, il se treuve vuide, sera fourni d'arbres de la sorte, et plantés en la manière ci-après enseignée : afin qu'en estant formés des taillis

*Ay lieu VII  
Chap. VIII.*

forts et espès, les connins y puissent avoir seure retraicte, et vivres en abondance pour s'y entretenir. Il est à souhaiter la garenne estre près de la maison, tant pour le plaisir de la pouvoir souvent et aisément visiter, et y prendre la frescheur de l'ombrage; que pour la conservation des connins, lesquels facilement l'on desrobe, estans en lieu par trop escarté.

*Sera près de la maison.*

Afin que les connins ne s'en-fuyent, sera nécessaire fermer la garenne avec des bonnes murailles, bien maçonnées à chaux et sable, hautes de neuf à dix pieds, et profondément fondées dans terre; pour oster aux connins l'espérance d'en sortir par dessous les fondemens, comme à cela s'efforcent-ils, minans dans terre, tant ils désirent la liberté, se sentans enfermés, jusqu'à ce qu'ils ayent accoustumé le lieu. Les haies ne servent de rien pour retenir les connins, à travers desquelles ils passent facilement, quelque fortes et espesses qu'elles soyent : ni aussi les fossés tant larges et tant profonds qu'on les face, ou seroit qu'ils fussent remplis d'eau : dont la cloison se rend préférable à toute autre, pour les raisons dictes ci-après. Deffillant telle commodité, se faudra résoudre à la muraille, sans faire autre estat ne des haies ne des fossés, que pour préserver le bois du taillis du dégast des bestes foraines, sans espérer de pouvoir retenir les connins. Mais si pour l'incommodité du pays, rare en pierre, ne pouvés maçonner de bonnes murailles, comme vers Thoulouse et en plusieurs autres endroits de ce royaume, où le bastiment est très-cher; à tel défaut, la garenne sera close, ou de murailles de terre, selon leur plus commun usage, ou de fossés et haies tout ensemble : dont à tout le moins le taillis demeurera en seurté. Et quant aux connins, par accoustumance, à la longue, s'y arresteront, pour les bons logis que leur dresserons ès terriers à la manière ci-après enseignée.

*Sera bien armée.*

De la capacité de la garenne a ja esté parlé, Donques, sans crainte d'excéder, nous la prendrons autant grande que le lieu le permettra, afin d'avoir des connins sains et délicats au manger : comme tels sont toujours ceux qu'on nourrit en terre spacieuse, lesquels courans à volonté, ne se prennent garde de leur servitude : par là approchans de la perfection des entièrement sauvaiges. En grand nombre aussi, la raison voulant que plus en produise le grand que le petit lieu : duquel en outre, tirés abondance de menu bois de chauffage, quand par chacun an ferés couper du taillis par quartiers selon sa portée. Commodité non petite, comparée aux fumiers du colombier, pour de mesme qu'eux, tenir, ce bois-ci, lieu de seconde utilité en la garenne : suffisant moyen pour satisfaire aux frais de son entretienement, restans les connins de liquide revenu. Néanmoins, pour borner aucunement le garenne, dirai qu'elle sera de raisonnable grandeur pour la fourniture d'une bonne maison, si on y employe sept ou huict arpens de terres : et telle garenne estant bien gouvernée et entretenue, rapportera par communes années, les deux cens douzaines de connins et davantage.

*Taillis pour la garenne.*

*Sa capacité.*

*Pescher à  
l'entour de  
la garenne.*

Revenant à la cloison. Si le lieu et l'eau favorisent l'entreprise, nous la ferons d'eau vive, pour du tout parvenir où désirons : car, pourveu que le fossé soit fait ainsi qu'il appartient et sera monstré, l'eau estant dedans, les connins ne la pourront nullement traverser. D'ailleurs, ce sera dresser la garenne et le pescher tout ensemble, mettant du poisson dans le fossé, où très-bien se nourrira et multipliera : dont le mesnage en sera d'autant plus à priser que mieux tout-d'une-main, l'on se sera accommodé de connins et de poissons, suivant cest antique commandement.

La réparation aura double visage,  
Si tu te veux monstrer entendu en mesnage.

Sera aussi chose plaisante, de voir les connins estre assiégés par les poissons. Les connins traverseront bien l'eau à nage, mais d'icelle ne pourront ressortir, si la rive extérieure du fossé, au respect de la garenne, est un peu relevée et droictement taillée à plomb : car les connins estans mouillés, ne peuvent presque rien ramonter en haut. Par quoi, sera besoin façonner diversement les deux bords du fossé; assavoir, celui joignant la garenne, en douce pente, sans relèvement aucun : et l'autre, de telle sorte qu'il aie rivage taillé de la hauteur d'un couple de pieds. Dont aviendra, que les connins cuidans se sauver en nageant, seront contraints s'en retourner d'où ils viennent, par le rencontre de la rive taillée sur leur issue, quand mouillés ne pourront gravir le bord du fossé pour en sortir. Tailler droictement les deux bords du fossé, seroit causer la mort certaine aux connins, d'autant que saultans dans l'eau, comme ordinairement ils font en jouant, quelque basse qu'elle soit, s'y noyeroient pour n'en pouvoir ressortir. Comme au contraire, auroient-ils la porte ouverte pour s'enfuir si les deux rives estoient en douce pente : ainsi ne faudroit pour ruiner la garenne dès son origine, que faillir en l'un ou en l'autre endroit. Sera besoin tenir réparées les ruines qui aviennent à ce bord de fossé droictement taillé, dont la terre par sa propre pesanteur s'esboule d'elle-mesme de jour à autre; sur tout au temps des gelées, afin que par les bresches s'y faisans à telle occasion, les connins ne treuvent la porte des champs pour s'enfuir. Et à ce que cela ne soit tous-jours à recommencer, sera bon d'y pourveoir une seule fois en bordant l'extérieur du fossé d'une muraille de maçonnerie pour tenir ferme en tel endroit : ou tant ne voulant despendre, en y plantant des oziers près à près l'un de l'autre, à ce qu'entre-liés ensemble, retiennent la terre de s'avaller et descheoir.

*Largueur et  
profondeur  
du pescher.*

Si le fossé n'est large, que de dix ou douze pieds, ce sera en vain qu'on le fera : d'autant que de telle mesure, les connins le traverseront aisément en un sault, à toutes les fois qu'il leur prendra l'envie de gagner les champs : et les poissons ne s'y pourront commodément nourrir, s'il n'y a d'eau, cinq ou six pieds. Pour donques servir à l'un et à l'autre

usage, est de besoin donner au fossé, dix-huict ou vingt pieds de largeur, et six ou sept de profondeur. A laquelle mesure ne s'arrestera-on toutes-fois, si on ne craint la despence de l'œuvre, ne l'emploi de la terre, puis que trop grand ne pourroit estre le fossé ne pour garder les connins, ne pour nourrir le poisson, lequel tant plus abondant et tant meilleur sera-il, que plus ample sera son réceptacle. Aidera aussi beaucoup à la bonté du poisson, l'ordonnance de ce pescher, lequel fait en long fossé ceignant la garenne, a quelque correspondance avec la naturelle rivière, où le poisson allant de long en se pourmenant, environne la garenne, et retournant tous-jours par là, cuide estre en plaine liberté, dont se rend et sain et savoureux.

La garenne ainsi fermée d'eau, ne pouvant estre que plate, ne peut par conséquent entièrement satisfaire au naturel des connins, qui est de monter et descendre; comme à ce le coustau est le plus propre. Pour cela néantmoins, ne laisserons-nous de préférer telle assiete à toute autre, tant pour la fermeté de la cloison, que la commodité du poisson. Joint, que le plan de la garenne se peut aucunement corriger à l'utilité des connins, par la terre sortant des fossés en les creusant, laquelle portée en plusieurs endroits de la garenne, y fait des monticules relevés, longs, ronds, quar-rés, ou d'autre figure, telle qu'on voudra, ressemblans à petits coustaux, sur lesquels les connins se pourmènent à plaisir; et de mesme s'y logent, pour la facilité du creuser en telle terre de nouveau remuée. D'ailleurs, par le fossé sont espuisées les eaux croupissantes au plan de la garenne, sousterraines et autres; ainsi demeureront les connins sans importune humeur, comme ils désirent. Et finalement, sont les connins accommodés d'eau pour boire, l'ayant ainsi prochaine; si toutes-fois boire ils veulent, dont plusieurs doutent, et croient les aucuns ce bestail pou-voir vivre par le seul manger, sans nullement boire.

Or soit la garenne ainsi fermée par murailles, fossés, ou autrement, elle sera complantée de plusieurs espèces d'arbres de coupe, dont les plus désirables sont ceux, qui avec le reject du bois, rapportent des fruicts pour aider à la nourriture des connins : lesquels arbres, se for-mans en fort et espès taillis, retirent et conservent très-bien les connins, et leur fournissent, en saison, vivres pour leur entretenement. Toutes sortes de fruictiers sont à cela propres, bien peu exceptés, desquels ne faut ici faire estat, pour ne souffrir la trenche, et en conséquence n'abon-der en bois, comme il est nécessaire, pour la fourniture de la garenne. Poires, pommes, cerises, prunes, noisilles, amendes, meures, cormes, cor-nouailles, coins; tout cela mange très-bien ce bestail-ci, dont les arbres fourniront nostre garenne : les chesnes aussi y tiendront reng honorable, pour leur valeur et en bois et en fruict. Outre lesquels fruictiers, il y a aussi des arbres et arbustes agrestes, jusqu'aux buissons, qui sont utiles en la garenne; tant pour l'abondance de leurs bois, qu'autres bonnes

*Assiete de  
la garenne.*

*Arbres  
arbrisseaux  
et herbes qui  
doivent estre  
en la garen-  
ne.*

qualités qu'ils ont, salutaires à ce bestail; à cause de quoi, on les fourrera dans la garenne. Entre lesquels sont recogneus les ormes, pour l'excellent goust que ses racines donnent à la chair des connins qui s'en paissent, ce qu'ils font avec apétit, les fouillans en hyver affectionnément sans grand intérêt des arbres. Tel goust a la senteur du thym, très-désirable en ceste viande, à l'occasion duquel les connins qui se nourrissent ès déserts ou garrigues de la Provence et du Languedoc, où telle herbe abonde, là appelée, *frigoule*, sont prisés par dessus tous autres. Les genèvres donnent aussi quelque bonne odeur aux connins qui mangent de leurs grains : et les cannes ou rozeaux communiquent la douceur de leurs racines, aux connins qui s'en paissent. Par quoi, sera bon remplir la garenne de toutes ces plantes-ci, et autres recommandables, pour les bois et la nourriture. On s'abstiendra d'y planter des saules, peuples et autres bois aquatiques, bien-qu'abondans en ramage, pour le mauvais goust qu'ils rapportent à la chair des connins : comme se recognoist en ceux des isles, qui, nourris de ceste viande, sont peu prisés. Quant aux herbes, les plus désirables sont celles qui estans mangeables, sont aussi odorantes, comme le thym, le serpoillet, par dessus toutes : le basilic, la lavande, l'aspic, et semblables. Après, les choux, les laictues, les espinars et autres de jardin : lesquels ne se mettent qu'en garenne petite, non jamais en grande : d'autant qu'en lieu spacieux, Nature fournit abondance de vivres à ce bestail, meilleurs que ceux parvenus d'artifice. C'est aussi faute de viande qui faict semer en la garenne, de l'orge et de l'avoine; afin que de leur herbe les connins se paissent en hyver.

*Peupler  
la garenne.*

Après avoir dressé la garenne, la faut peupler, car d'attendre que Nature la fournisse d'elle-mesme, ce seroit une espérance vaine : mesme ceste-ci qui est close, en laquelle les connins estrangers n'ont plus d'entrée pour s'y engeancer, que les domestiques d'issue pour s'en-fuir. Plusieurs pour ensemencer la garenne n'usent d'autre mystère, que d'y jeter dedans quelque petit nombre de femelles pleines, lesquelles par les petits qu'elles font, masles et famelles, et iceux par-après d'autres à l'infini, meublent la garenne : non toutes-fois si tost, que par la voie du clapier, dont se servent ceux qui le mieux s'entendent à ceste espèce de mesnage. En ce faisant, la garenne se maintient au superlatif degré de bonté.

*Le clapier.*

Le clapier est un lieu clos de muraille bien maçonnée, comme celle d'un jardin, qu'on faict tant grand ou tant petit, et de la figure qu'on veut, en partie couvert, en partie descouvert : dans lequel l'on enferme des connins des deux sexes, vingt-cinq ou trente femelles pour un masle : où on les nourrit de toutes despouilles de jardin, des fruicts des arbres, jusqu'aux glands, cormes de cornouailles; du son, de l'avoine et d'autres viandes, telles qu'on a, délicates et grossières : tant ce bestail a bonne bouche, se paissant de tout, mesme du foin, des perches de saule,

et des sarmens de vigne, leur en donnant en hyver. Là il se multiplie estrangement, d'autant que les femelles font des petits tous les mois, peu exceptées, lesquels devenus grands, s'accouplans masles et femelles, en font aussi de leur costé d'autres : si que par ce moyen, le clapier fournit à manger des connins en abondance : mais c'est de viande grossière, à cause du logis et de la nourriture, dont ces connins sont mis au reng des moins valeureux. On leur accommode des nids avec des aix ou avec des pierres plates : et en outre, leur fait-on quelques monticules de terre, pour y passer le temps en fouillant. Et à ce qu'ils ne s'en-fuyent par dessous les fondemens des murailles, pour un préallable on les fonde fort profondément, comme de quatre ou cinq pieds : et après on pave tout le lieu avec de bons quarraux de pierre, ou gros cailloux, trois ou quatre pieds dans terre, la remuant, en dressant le pavé, à la manière du planter de la vigne. Ainsi donnant à fouiller aux connins, telle terre remuée, ils ne passent plus outre, par le rencontre du pavé, dont ils demeurent prisonniers dans tels limites. Ce clapier-ci, est par d'aucuns appelé, garenne, toutes-fois improprement : sa grandeur et son bon service, lui ayans donné ce titre. Duquel néantmoins se servira nostre père-de-famille, lui défailant la commodité de la vraie garenne; pour l'entretènement de laquelle, lui est requis un autre clapier que cestui-ci, plus petit et autrement façonné.

Le clapier pour la garenne, sera petit, capable seulement de contenir huict ou dix femelles et deux masles; disposé en telle sorte, que sans aucunement s'entre-mesler, ces bestes puissent vivre, et que commodément aussi on puisse donner les masles aux femelles, pour la multiplication et engeance. Pour ce faire, chacune beste aura son nid à part, avec sa petite court au devant, afin que du nid, qui sera en lieu couvert, la beste aille à la court pour prendre l'aer, et manger. Les courts seront aussi divisées les unes des autres, pour les causes dictes, et ce avec des rozeaux ou cannes, ou autre bois solide, que ce bestail ne puisse ronger; dont sera faicte une palissade ou treillis, comme cages à oiseaux, pour librement laisser passer l'aer et le soleil, et ces bestes prisonnières s'entrevoir et non assembler, de peur de se distraquer les unes les autres en leur nourriture, revenant à l'intérest de leurs portées. Car vivans en commun, ne feroient tant, ne si souvent des petits, ne les esleveroient si tost, ne si bien que quand chacune mère a sa loge séparée. Principalement, désire-on telles séparations pour le respect des masles, d'autant qu'ils tuent les petits quand ils les peuvent attraper; pour l'immodéré désir qu'ils ont de jouir plus librement des femelles.

Ces nids, qui en somme seront dix ou douze, seront rengés en file l'un joignant l'autre, regardans le midi, au devant d'un mur, leur faisant espaulé contre la bize, afin qu'exempts des excessives froidures, les connins demeurent en abri. Lesquels aussi parera-on aucunement de la

*Clapier  
à garenne.*

*Les nids  
du clapier.*

*Comment,*

*Combien*

violence des extremes chaleurs de l'esté, mettant par dessus leurs petites courts, des rameaux et fueillars freschement couppés, pour les tenir en ombrage. Ou se voulant descharger d'un tel soin, fera-on grimper sur les courts, des rameaux de vigne, de houblon, de roziers ou d'autres choses à ce propres, dont l'on façonnera un treillage : lequel servira en esté par son ombrage, et icelui ne nuira en hyver, par lors n'y en avoir aucun ou bien petit, pour le naturel de telles matières se défueillant en automne. Par dessus ces cloisons l'on jettera la mangeaille au bestail dans les courts : esuelles l'on entrera, quand l'on voudra, par les petites portes, demeurans bien closes, pour retenir le bestail de s'en-fuir.

*Et  
où dressés,*

En tout lieu qu'il vous plaira, ferés dresser ce clapier-ci, pourveu qu'il soit en endroit assuré des larrons et des bestes. Mais pour l'aisance de le pouvoir souvent visiter, le meilleur sera de l'asseoir dans le jardin près de la maison. Là nourrirés ces bestes prisonnières avec libéralité, pour les inciter à production, but de leur entretenement, les paissant des viandes ci-devant dictes, et autres selon la commodité et que mieux vous viendront à propos. C'est aussi toute la despence de la garenne (l'autre n'estant presque pour rien contée), très-petite, eu esgard au profit qui en sort.

*Pour l'es-  
lèvement des  
connins.*

Quelque autre petit soin convient aussi avoir pour l'entretienement du clapier; c'est d'accoupler le masle avec la femelle, incontinent après icelle s'estre délivrée de ses petits; afin (que gagnant temps) de la faire recouvrir de nouveau, la préparer à autre portée. Car c'est chose assurée, qu'aussi tost que la femelle a vuide le ventre de ses petits, elle désire le réamplir, mesme toute pleine qu'elle est, tient-on qu'elle peut de-rechef concevoir portée sur portée, les rendant chacune en leur temps. A telle cause, de sa tanière l'on portera la femelle en celle du masle, pour y séjourner jusqu'à ce qu'il l'aie couverte, et ce fait, la rapporter incontinent en son lieu vers ses petits. Par tel ordre, les femelles seront toujours en action, dont l'abondance de petits sortira tant grande, qu'elle suffira à tenir bien fournie la garenne. En laquelle portera-on les petits de jour à autre, les prenant du clapier incontinent estre un peu fortifiés, les y résignant pour y passer le reste de leur vie, où par libre nourriture se rendans presque sauvaiges, tels que les désirés, les treuverés au besoin. Estant les connins en la garenne, s'augmenteront-ils aussi d'eux-mesmes sans nul soin, s'accouplans à leur fantasie, et en suite, se pourveoyans et de retraictes et de vivres, selon que Nature les enseigne. Non toutes-fois s'y multiplient-ils tant, que font ceux du clapier, parce que ceste grande liberté qu'ils ont en ample garenne, les incite à beaucoup courir, et par conséquent, leur oste le moyen de se joindre ensemble, masles et femelles, si souvent qu'au clapier, auquel ne laisse-on ce bestail, perdre une seule heure.

*Vice  
des masles,*

Pour le cruel naturel des masles, est à souhaiter n'y en avoir beau-

coup en la garenne, ains seulement un pour trente femelles, nombre suffisant pour leur satisfaire, et raisonnable assortiment. Mais d'autant qu'il est impossible de régler du tout bien ces choses, ne faudra mettre en la garenne aucun masle, qu'une seule fois, qui sera lors qu'au commencement l'on la meublera : car ils suffiront pour la fourniture des femelles, desquelles par-après, sortiront plus de masles, que ne voudrés : voire telle abondance de masles, nuiront plustost en la garenne, qu'ils n'y serviront, par se rendre destructeurs de leurs semblables. Pour laquelle cause, n'est pardonné à aucun masle qu'on rencontre en la garenne, pour petit et maigre qu'il soit, taschant à s'en deffaire de tant qu'on peut, afin que la garenne sur-abonde en femelles, comme celles qui ont la chair beaucoup meilleure que les masles. Lesquels, quelque jeunes et gras qu'ils soyent, cèdent tous-jours à la bonté de la chair des femelles : et vieux se rendent-ils immangeables, leur chair estant dure et fade. Et ne craignés de chasser si curieusement aux masles, qu'ils défailent en la garenne, et en suite la race des connins, car il y en restera tous-jours plus que de besoin. Ceci s'entend pour la garenne s'entretenant d'elle-mesme sans l'aide du clapier : car pour celle continuellement fournie par le clapier, grande peine n'y a-il à se despétrer de l'importunité des masles, veu qu'il ne faut que s'abstenir de les y mettre : ains seulement jeter dans la garenne ses femelles naissantes au clapier, lesquelles seules sans aucuns masles, satisferont à vostre intention, bien-que ce soit sans multiplication d'engeance, n'y pouvant estre par défaut de masle : pourveu que le clapier marche son train sans interruption, fournissant tous-jours jeune betail pour le remplage de la garenne.

*Dont le  
remède est,*

Or comme toutes choses s'affinent avec le temps, on a treuvé par expérience le chastrer des connins estre un moyen exquis pour les faire venir tendres et gras, comparé au chaponner des coqs : mesme en les achevant de nourrir au clapier (quoi-qu'au pire endroit) deviennent-ils si délicats qu'ils approchent de bien près à la saveur des levrauds. Ceste science s'est descouverte par certains hosteliers, qui pour levrauds, donnoient à manger des connins chastrés, après leur avoir safrané les pattes, couvrans ainsi la tromperie, afin de les rendre de couleur semblable à celle des levrauds. De telle exquisite subtilité nous-nous servons, chastrans tous les masles au clapier, pour par-après les fourrer dans la garenne, laquelle par ce moyen se treuvera fournie de précieuses chairs. Et en abondance, puis que sans perte d'aucun connin que le clapier produise (chose considérable) nous employons tous les masles, lesquels sans ce remède, sont rejettés sans pouvoir servir en la garenne, comme a esté ja représenté. A cela convient se résoudre avant que peupler la garenne, pour ne l'infecter d'aucun masle entier : ains que n'y en mettant que des chastrés, elle ne puisse rapporter autre chair que franche et délectable. Les femelles d'elles-mesmes excèdent de beaucoup les masles entiers,

*Les Chastrer.*

comme a esté dict, et les masles chastrés, d'autant les femelles, que les chapons les poules. Ainsi conduicte la garenne, n'en faut espérer que la nourriture des connins, sans augmentation de nombre, estant infertile à cause de ce chastement. Mais ne vous en chaille pourtant, car le clapier satisfera largement à tel défaut. Dont tiendrés tel conte du clapier, qu'on fait des avenues de l'eau de la cisterne, qui tarit, négligeant ses acqueducts : non plus moissonne-on, si au-paravant les terres n'ont esté ensemencées. C'est donques le clapier qui est le séminaire de la garenne. Rien plus facile n'y a-il, que le chastrer des connins, où autre mystère n'est requis, que de leur couper les testicules avec un cousteau bien trenchant : et après avoir engraisé la plaie avec du vieux oinct, sans la coudre, renvoyer les connins en la garenne : où par le bénéfice de l'aer et de la liberté, eux-mesmes se guérissent assés tost. Ce chastement n'a aucune saison propre, car puis que les mères font des petits durant l'année, aussi tous-jours est bon de les chastrer.

*Le moyen.*

*Nids de la garenne.*

En relevant les monticules de la garenne, par dedans l'on y espargnera des vuides, pour servir de retraicte aux connins : non en espérance de les contenter entièrement, car ils se creusent des nids et tanières à leur fantasie, mieux que l'homme ne sçauroit faire : s'accommodans dans terre si artistement, que l'entendement humain s'y perd. Et là tant seurement se fortifient-ils, qu'y estans une fois accoustumés, le lieu leur agréant, l'on ne les en pourroit du tout desengeancer, quand l'on voudroit : fust-ce mesme en démolissant la cloison de la garenne, pour leur ouvrir la porte à s'en-fuir, et pour donner entrée à leurs ennemis, afin de les chasser, hommes et bestes. Ains ces vuides leur serviront, pour y passer et repasser, se pourmenans et se sauvans de l'incursion des bestes de proie. Aussi pour s'y retraire en temps de pluie : pour laquelle cause les disposera-on de telle sorte qu'ils vident l'eau, les posans en lieu relevé. Ils seront façonnés avec des pierres plates, comme acqueducts couverts, droicts, recourbés et de toute autre figure qu'on voudra : y faisant des précipices pour s'y sauver les connins de la poursuite du furet, quand par malice on en chasseroit dans la garenne. Les mères ont accoustumé, ayans fait leurs petits, de boucher l'entrée de leurs terriers, avec du foarre et autre menusaille qu'elles peuvent recouvrer, pour la crainte qu'elles ont des masles qui dévorent les petits, comme a esté dict, lesquels par ce moyen elles garentissent. Vous prenant garde de cela, ne touchés nullement à ces trous, de peur aussi, que les femelles ayans apperceu de l'altération en leur cloison, de rage elles-mesmes n'estranglent leurs petits, pour l'opinion qu'elles auroient que le masle y eust touché, tel estant le naturel de ce bestail. Ceci s'entend en garenne d'engeancement, car en celle où les masles sont chastrés, n'est besoin de se donner telle peine.

*Le soin qu'il faut*

Au reste, bien-que les vivres que produit la garenne ainsi disposée,

soyent suffisans pour la nourriture des connins, si ne faut-il pourtant fail-  
 lir de leur donner à manger quelque friandise, par-fois en hyver, lors que  
 par les froidures la mangeaille des champs manque : comme avoine, foin,  
 choux, laictues et autres despouilles de jardin. Afin que les maintenant  
 en bon estat, ayés aussi le plaisir de les voir ensemble par trouppeaux : à  
 quoi parviendrés, si les accoustumés à leur donner à manger tous-jours  
 en mesmes lieux et en sifflant, comme avons dict des pigeons. Oyans  
 lequel signe, les connins ne faudront de se rendre promptement aux  
 lieux destinés pour repaistre. Et à ce que vostre présence et celle de  
 vostre compagnie n'effarouche les connins, faudra accommoder à chacun  
 desdits lieux et joignant icelui, un cabinet d'arbrisseaux vifs, bien entre-  
 lassés ensemble, dans lequel vous tenant à couvert, aurés le passe-temps  
 que désirés : et vous servira de plus telle accoustumance, à prendre des  
 connins, quand il vous plaira, comme sera monstré.

*avoir des  
 connins pour  
 leur vivre.*

Les connins ainsi enfermés dans l'enclos de la garenne, ne pourront  
 nuire aux fruicts d'alentour : mais estans en lieu ouvert, auquel à volonté  
 ils puissent entrer et sortir, le dégast que ce petit bestail faict aux jardins,  
 vergers, vignobles et blayeries, est très-grand, comme se void tous les  
 jours; et se lit le grand mal qu'anciennement ce bestail porta en la  
 Majorque et Minorque, dont n'est à souhaitter d'avoir autre garenne que  
 bien close. Il est vrai qu'il y a quelque petit remède, pour limiter la  
 course des connins, quoi-qu'ils soyent en lieu ouvert : comme la senteur  
 du souffre qui les arreste. L'on s'en sert en ceste manière. Des petits  
 pisseaux faicts de bois de saule sec ou d'autre bruslant facilement, sont  
 trempés d'un bout dans le souffre fondu, comme allumettes, et de l'autre  
 sont fichés droictement dans terre, où l'on désire leur service, equidis-  
 tans de toise en toise : après le feu est mis au souffre, lequel bruslant,  
 effectue par son odeur ce que désirés, engardant les connins de passer  
 tels limites; et ce pour quelques quatre ou cinq jours seulement, pendant  
 lesquels dure la senteur de telle drogue; laquelle recepte convient renou-  
 veller au bout de ce temps-là. Ce remède est principalement inventé,  
 pour les vignes; attendu qu'en icelles les connins ne font nul dégast, les  
 jettons estans une fois endurcis; mais lors seulement les brouttent-ils.  
 quand elles bourgeonnent, dont le dégast ne peut durer guières plus de  
 quinze jours que les jettons mettent à s'endurcir. Selon la commune opi-  
 nion, les connins ne touchent aux raisins, laquelle réprouvée de plu-  
 sieurs, faict que pour le plus asseuré, vaut mieux la garenne estre fermée,  
 qu'ouverte : pour tout-d'une-main, retenir les connins de s'en-fuir et les  
 garder de faire mal au dehors leur habitation.

*Réprimer  
 le dégast  
 que font les  
 connins.*

Les serpens guerroyent fort les connins, jusqu'à les engloutir tous  
 entiers. Pour les bannir de la garenne, convient y planter bonne quantité  
 de fresnes, car par l'antipathie qui est entre telle plante et les serpens, les  
 serpens fuyent l'odeur du fresne; sur tout son ombre, laquelle ils crai-

*Ennemis  
 des connins.*

gnent tant, qu'estans pressés, aimeroient mieux passer à travers du feu, que sur icelle, selon l'opinion des Anciens. Et touchant les autres ennemis des connins, le meilleur moyen, pour s'en deffaire, est de chasser aux renards, pour en tuer tant qu'on pourra, à ceste cause recherchant curieusement leurs tanières, pour les prendre jeunes. Tant qu'il sera possible, engarder que les chiens et les chats n'entrent jamais en la garenne. Sur tout, donner ordre que les chats sauvages ne s'y logent aucunement, où ja y estans, tascher par tous moyens de les en desengeancer : car les connins ne pourroient estre travaillés de pires ennemis. Ainsi qu'à leur utilité, les habitans des isles de Majorque et Minorque l'ont pratiqué, contre les connins, qui désertoient leurs pays, ayans anciennement faict venir, par l'avis des Romains, des chats sauvages de l'Afrique, pour guerroyer ce bestail.

*La chasse  
et prinse des  
connins.*

La fin de la construction de la garenne, est la prinse des connins, comme la récolte des autres fruicts de la terre. A cela parvient-on par divers moyens, desquels les plus familiers et plus généralement receus, sont les filés et les furets. Du furet l'on ne se servira nullement en la garenne, pour le grand dommage qu'il y porte, faisant, pour long temps, haïr aux connins, les terriers ou tanières dans lesquelles on l'aura une fois mis pour en prendre. Mais seulement employera-on ceste espèce de chasse, ès lieux vagues et ouverts pour prendre les connins entièrement sauvages : et diversement en nostre garenne les filés pour attrâper ce petit bestail. Aussi s'y servira-on de l'arbaleste et du fort arc-agelet, mais non de l'arquebuze, pour n'effrayer ce bestail. Le plus asseuré moyen de faire jouer les filés, est de se trouver dans la garenne deux heures devant jour en hyver (qui est lors la vraie saison de manger le connin) et là estant, fermer incontinent les trous des terriers (qu'improprement aucuns appellent, clapiers) que le jour auparavant l'on aura remarqués; afin d'en-garder les connins d'y rentrer; car à telle heure ils sont espars par la garenne pour paistre : lesquels se voyans frustrés de l'espérance de leur retraicte, tumbent facilement dans les filés que leur aurés tendus en chemin. Préveoyant ceste chasse, dès le dresser de la garenne, l'on façonne les terriers ou cavernes, de telle sorte, que la prinse de ce bestail est rendue aisée et sans bruit. L'on faict des conduicts ou longs passages traversans les monticules diamétralement en ligne droicte, selon que s'accorde le mieux. D'un des bouts l'on tend le filé, et de l'autre avec une longue perche qu'on fourre dans le trou, l'on alarme les connins qui se treuvent dedans, lesquels se voulans sauver à la fuite, ne se prennent garde qu'en leur issue se treuvent attrapés au filé. Autre plus propre moyen à prendre ce bestail, se pratique avec beaucoup de plaisir : c'est en laissant cheoir un grand panier d'ozier, faict sans fond, large par bas, comme une cloche, sur la troupe de connins mangeans serrément ensemble, lequel attrape une partie, qu'après l'on retire par une porte à

ce expressément faite au costé du panier. Pour à quoi facilement parvenir, faut que le panier demeure tous-jours suspendu au lieu accoustumé à donner à manger aux connins, afin qu'ils ne se doutent de l'amorce, eslevé un couple de pieds sur terre, par le moyen d'une potence là dressée, au bec de laquelle sera accommodée ou une poche ou polie, pour doucement faire couler la corde portant le panier, l'autre bout de laquelle, atteindra jusqu'au cabinet joignant, pour d'icelui faire jouer l'artifice. Quand il vous plaira chasser aux connins en ceste sorte (estant en hyver ou au printemps, car en autre saison ne se veut ainsi laisser prendre, treuvant par tout à manger) sans bruit vous-vous irés enfermer dans le cabinet, après ferés porter à manger aux connins, mettant la viande sous le panier, tant accumulée qu'on pourra, à ce que le panier aie plus de prinse. Là ferés assembler les connins en sifflant, ou par autre cri que leur aurés accoustumé, les voyant attrouppés mangeans affectionnement, lascherés la corde, et le panier cherra sur les connins, desquels il en emprisonnera autant que par sa largeur en pourra comprendre. Est de besoin, comme a esté dict, que le panier soit continuellement suspendu en son lieu, et que plusieurs repas se passent sans l'employer, pour accoustumer le bestail à le voir et ne craindre le danger. Aussi qu'en la garenne y aie plusieurs lieux destinés à leur donner à manger, et ainsi meublés : à ce qu'alternativement l'on chasse ès uns et ès autres, non continuellement en un seul endroit, pour rendre ceste chasse plus utile, en n'effarouchant les connins, comme l'on feroit si on chassoit souvent en mesmes lieu. Se faut soigner de ne laisser eschapper aucun connin, de ceux qui une fois auront esté prins; de peur que non seulement il ne revienne plus sous le trébuchet, ains qu'il en destourne les autres.

Encores avec moins de peine par autre voie, prend-on ce bestail-ci, en mesme endroit. Au lieu du panier, dresse-on une grande cage, occupant presque tout le lieu, dans laquelle les connins s'emprisonnent eux-mêmes : d'autant qu'elle est faite comme nasses ou ratoires à prendre poissons et rats; assavoir ayant des trous ès costés joignans la terre, propres pour donner entrée aux connins, et non issue; à cause du rencontre des piquerons. La cage est faite de cannes ou rozeaux entiers, pour estre tant plus fermes, ou d'autre bois solide que les connins ne puissent ronger, de la figure qu'on veut, haute sur terre d'environ deux pieds, couverte par le dessus de mesme matière, laissant au couvercle une porte pour en tirer les connins. Au costé aussi y aura des petites portes, avec leur huis tout d'une matière, qu'on fermera et ouvrira opportunément. Toute la cage sera tissue et entre-liée si bien et dru, qu'elle puisse assurement contenir les connins, et faite à profit pour longuement durer. Elle sera affermie dans terre, par le moyen des paisseaux, qu'en bon nombre, l'on y fourrera par les bouts; afin que ce qui en ressortira, supporte seurement l'artifice, le plan de la terre servant de

*Autrement.*

fond à la cage. Les connins entrent dans la cage par les trous, pour aller manger la viande qu'y aurés fait mettre par la porte du couvercle. Là les connins d'eux-mesmes s'enfermeront, et les en tirerés après par la porte du dessus, comme a esté dict. Est nécessaire dresser à ceci les connins, pour les attraper quand il vous plaira. Cela se fait par la liberté qu'au-paravant leur aurés donnée d'entrer et sortir dans la cage sans danger, tenant les portes des costés ouvertes, par où ils sortent, après avoir repeu, et ainsi les ayant accoustumés à ne rien craindre, ne pourrés faillir d'en prendre abondamment : pourveu aussi que sans abuser de telle aisance, ne la continuiés que bien à point. Par ces moyens et semblables que pourrés inventer, avec passe-temps chasserés aux connins en saison : desquels remplirés vostre cuisine, comme d'une manne ordinaire. Viande d'autant plus rechercheable, que moins de bestail couste d'entretenir.

Autre observation n'est requise pour le gouvernement de la garenne : ni aucunement besoin se penner, pour médeciner les connins malades, ne pourveoir à leurs autres infirmités. N'est à propos aussi, d'enfermer des levrauds dans la garenne quand-et les connins; tant pour ne pouvoir multiplier en servitude, ores que facilement ils s'aprivoisent en la maison entre chiens et chats, que pour crainte de desbaucher les connins, lesquels suivans volontairement les levrauds, comme capitaines, avec eux s'en-fuyent de la garenne, par la moindre issue qu'ils y treuvent. Ains se faut contenter d'y entretenir les seuls connins, puis que pour eux, elle est particulièrement destinée.

*Connins  
d'inde.*

Outre les susdicts connins, sont ceux d'inde, dont la race est petite, de diverses couleurs, toutes-fois dictinctes en mesme beste : Y en ayant de naïvement blancs, noirs, roux, par moitié d'une couleur, le reste d'une autre, le tiers, le quart, et autres portions, sans confusion. Ils sont fort fertils en génération. La couleur de leur chair est très-blanche, et sa saveur douceastre, qu'on corrige en la cuisine par espiceries. Afin que rien ne défaille en la maison, l'on en nourrira quelques douzaines; avec cest assortissement, que pour vingt-cinq ou trente femelles, faut un masle. Communément on les loge en clapier resserré : mais si le clapier est exposé à l'aer avec des buissons et arbustes approchans de la garenne, les connins s'en rendront meilleurs; à cause de ce peu de liberté que par là leur donnerés. Conviendra les paistre des despouilles du jardin, et d'autres viandes, selon les saisons, ainsi que les autres connins : estans de nourriture commune.

**Fin du chapitre consacré à la Garenne et aux Connins**